



# **Pacte mondial sur les migrations**

## **Première session thématique informelle : droits de l'homme des migrants**

**Global Compact on Migration**  
First informal thematic session: Human rights of all migrants

### **Panel 2 : Inclusion sociale et cohésion**

Genève, le 8 mai 2017

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Modérateur,

Mesdames et Messieurs les panélistes, Chers collègues,

Pour répondre à votre invitation à apporter une contribution concrète au débat, ma délégation a choisi de mettre l'accent sur l'importance de l'accès des migrants aux soins de santé. Ce sujet nous paraît en effet capital dans nos efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable.

Le droit de tout être humain de posséder le meilleur état de santé physique et mental qu'il est capable d'atteindre est consacré dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé de 1948 et dans d'autres conventions internationales. Or, beaucoup de migrants n'ont pas d'accès aux services de santé dont ils ont besoin, contrairement à ce que préconise aussi l'Objectif 3 de développement durable.

Il est dès lors primordial de mieux tenir compte des besoins en santé des migrants, et ceci, dans nos politiques et dans nos systèmes de santé nationaux. Nous devons être en mesure de leur garantir un accès nécessaire aux soins de santé, comme nous y enjoint la résolution de l'OMS WHA61.17 sur la santé des migrants de 2008.

Comme souligné par la panéliste Mme Michèle Levoy, citant une étude européenne, il est plus efficace d'investir dans la santé des migrants que d'intervenir dans des urgences sanitaires. En Suisse, notre programme national Migration et santé vise à améliorer la situation sanitaire des migrants, indépendamment de leur statut migratoire. La promotion de soins de qualité pour les patients indépendamment de leur origine et la facilitation de l'accès des migrants aux services de soins de santé sont des priorités essentielles de ce programme. Un autre élément est la plate-forme en ligne développée pour soutenir les compétences interculturelles des professionnels de la santé. La mise en place d'un service d'interprétation téléphonique dans 50 langues facilitant l'accès des migrants aux services de santé représente une autre contribution de ce programme. Le Gouvernement suisse vient d'intégrer définitivement ces mesures dans les structures de notre système de santé.

Notre action doit s'inscrire dans le cadre de l'Agenda 2030. Nous souhaitons rappeler à cet égard que la Suisse a développé, en partenariat avec le *Overseas Development Institute*, plusieurs études sur l'interaction de la migration avec des thématiques de l'Agenda 2030. L'un des plus récents porte sur "La santé, la migration et l'agenda 2030 pour le développement durable".

Monsieur le Modérateur, Mesdames les panélistes, chers collègues,

Pour atteindre la vision de l'Agenda 2030 pour le développement durable - ne laisser personne derrière -, il est impératif que les besoins en matière de santé des migrants soient abordés de manière adéquate dans le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Ce dernier devrait fixer des objectifs en matière de santé des migrants basés sur les principes directeurs que l'OMS prévoit d'élaborer. Cela permettra non seulement d'améliorer la santé des migrants et de protéger la san-

té publique mondiale mais aussi de faciliter l'intégration et l'inclusion sociale des migrants, contribuant ainsi au développement social et économique des pays concernés.

Comme la Suisse l'a déjà mentionné dans d'autres enceintes, il ne peut y avoir de santé publique sans la santé des migrants. Nous ne serons en mesure de relever ce défi qu'à travers une collaboration intersectorielle efficace au sein de nos gouvernements. Une meilleure coopération internationale et l'échange de bonnes pratiques s'avèrent également essentiels ainsi que la définition de priorités et de principes directeurs clairs pour promouvoir la santé des migrants.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr Moderator,

Dear panellists and colleagues,

In response to your invitation to make a substantive contribution to the debate, my delegation wishes to emphasize the importance of access to healthcare for migrants. We see this issue as crucial in our efforts to achieve the Sustainable Development Goals.

The right of every human being to the highest attainable standard of physical and mental health is established by the World Health Organization's Constitution of 1948 and in other international conventions. However, many migrants still lack access to the healthcare services which they require contrary to what is also set out in Sustainable Development Goal 3.

It is therefore vitally important to take better account of the healthcare requirements of migrants in our policies and in our national health systems. We must be able to guarantee them the required access to healthcare which we are called upon to do by the WHO resolution WHA61.17 on the health of migrants of 2008.

As pointed out by panellist Michèle Levoy, citing a European study, investing in migrants' health is more effective than intervening in health emergencies. In Switzerland, our National Programme on Migration and Health aims to improve the health situation of migrants regardless of their migratory status. This programme's main priorities are promoting high-quality healthcare for patients, irrespective of their origin, and facilitating access to healthcare services for migrants. Another element is the web platform developed to promote the intercultural skills of healthcare professionals. The set-up of a telephone interpretation service in 50 languages, providing migrants with easier access to healthcare services, is another achievement of this programme. The Swiss Government has just integrated these measures into the structures of our health system.

Our action must be carried out in the context of the 2030 Agenda. In this respect, we wish to point out that Switzerland has developed – in partnership with the Overseas Development Institute – several policy briefs on the interaction of migration with the themes of the 2030 Agenda. One of the most recent focuses on “health, migration and the 2030 Agenda for Sustainable Development.”

Mr Moderator, dear panellists and colleagues,

To achieve the vision of the 2030 Agenda for Sustainable Development – leaving no one behind – it is vital that the healthcare requirements of migrants are adequately addressed in the global Compact for safe, orderly and regular migration. The latter should establish objectives on the health of migrants based on the guiding principles that the WHO intends to draw up. This will not only enable improvement of the health of migrants and protection of global public health but will also facilitate the integra-

tion and social inclusion of migrants, contributing at the same time to the social and economic development of the countries concerned.

As Switzerland has previously stated at other forums, there can be no public health without the health of migrants. We will only be able to meet this challenge through efficient cross-sectoral collaboration within our governments. Better international cooperation and the exchange of good practices are also vital as well as the definition of clear priorities and guiding principles to promote the health of migrants.

Thank you.